Chambre de Métiers et de l'Artisanat CENTRE-VAL DE LOIRE

Orléans, le 8 novembre 2022

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN D'ACCES AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

SESSION DU 07/11/2022 – CMA 18

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
267634	VTC	ADMISE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

Aline MERIAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT CENTRE-VAL DE LOIRE
28 rue du Faubourg de Bourgogne · 45000 Orléans · 02 38 68 03 32
www.crma-centre.fr · contact-crma@crma-centre.fr
· www.artisanat.fr
Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020